

Réfugiés: **comment mieux les accueillir?**



Photo: © Laurent Poma

Un petit vade-mecum à l'usage
des communautés chrétiennes à Bruxelles



Service Solidarité du Vicariat de Bruxelles
Centre pastoral 14, rue de la Linière - 1060 Bruxelles - 02/533.29.60
www.catho-bruxelles.be/solidarite

Novembre 2017

1. Introduction : la crise migratoire aujourd'hui

De tout temps, l'histoire de l'humanité a été influencée par la recherche d'un lieu de vie adéquat pour des raisons diverses telles que les guerres, la situation économique, etc.

« Les migrations devraient être reconnues, non pas comme un phénomène nouveau, mais plutôt comme une réponse humaine naturelle aux crises qui surviennent et comme un témoignage du désir inné et de l'aspiration de chaque être humain au bonheur et à une vie meilleure »¹.

Pour un très grand nombre de personnes, la migration est une histoire positive. Dans le contexte de la mondialisation, nous sommes de plus en plus nombreux à trouver un emploi intéressant, à faire des études ou à trouver l'amour à l'étranger. Il est frappant de constater que les professionnels européens ou américains actifs à l'étranger sont souvent qualifiés « d'expatriés », alors qu'ils sont, eux aussi, des travailleurs migrants. Hélas, pour beaucoup, la migration n'est pas un choix positif mais une pure nécessité.

Il est impossible de désigner « une » cause maîtresse de migration, car les migrations sont le fruit de plusieurs facteurs simultanés tels que les inégalités, la guerre et les conflits, les tensions politiques et persécutions, la surexploitation et la redistribution des ressources naturelles, le changement climatique et la dégradation environnementale, etc.

Depuis 2015, les diverses tentatives d'immigration en Europe ont réellement augmenté à la suite de différentes guerres civiles, des situations politiques et économiques et de l'aggravation de conflits internationaux. Ne sachant obtenir directement un statut (réfugié, protection subsidiaire, etc.) à travers les ambassades, les migrants sont obligés de rémunérer des passeurs pour se rendre sur le territoire de l'Union européenne, en prenant des grands risques.

Suite à ce constat, les politiques migratoires en Europe sont devenues très strictes.

Cependant, l'augmentation de ce flux migratoire représente non seulement diverses opportunités mais également différents défis pour l'Europe tant d'un point de vue économique, sociale que culturelle. A Bruxelles, plusieurs facteurs sont à prendre en compte pour une aide maximale des migrants. Entre les demandeurs d'asile, les demandeurs de régularisation et les transmigrants venus d'autres pays européens (Italie, Grèce, France, Allemagne, etc.), notre Région doit faire face à différents défis tels que le logement, le traitement des demandes, l'intégration des migrants, la santé de ces derniers, etc.

Alors, face à cette situation, comment pouvons-nous au mieux accompagner ces personnes issues d'horizons divers et tout particulièrement les réfugiés demandeurs d'asile ?



1. 'Apporter une réponse aux réfugiés et aux migrants: 20 points d'action', Dicastère pour le développement humain intégral, 2017

2. Foi et accueil de l'étranger: des réalités indissociables...

Pour nous aider à réfléchir à l'articulation entre foi chrétienne et accueil de l'étranger, voici quelques extraits de différents textes, en particulier du Pape François.

« Tout immigré qui frappe à notre porte est une occasion de rencontre avec Jésus Christ, qui s'identifie à l'étranger de toute époque accueilli ou rejeté (cf. Mt 25, 35.43). Le Seigneur confie à l'amour maternel de l'Église tout être humain contraint à quitter sa propre patrie à la recherche d'un avenir meilleur »²

« Nous sommes tous des migrants et nous sommes tous des réfugiés: depuis l'appel d'Abraham, avec toutes les migrations du peuple d'Israël; Jésus lui-même a été un réfugié, un immigrant. Existentiellement, de par notre foi, nous sommes des migrants. La dignité humaine implique nécessairement « d'être en chemin » (p. 27). Le problème commence dans les pays d'où viennent les migrants. Pourquoi quittent-ils leur terre? Par manque de travail, à cause de la guerre ou par manque de travail parce qu'ils ont été exploités. Les armes, nous les leur fournissons pour qu'ils se détruisent entre eux; on se plaint que les migrants viennent nous détruire mais c'est nous qui envoyons des missiles là-bas. ...C'est nous qui donnons les armes. Nous provoquons le chaos, et nous, que faisons-nous?...On n'a pas le droit de ne pas aider les gens qui arrivent » (pp 30-31).

« Nous ne pouvons rester indifférents au sort des millions de migrants et de réfugiés qui frappent à la porte des pays riches (p. 69). Le problème actuel de l'immigration est qu'elle fait peur. Mais qui fait peur à qui? (p. 90)

Si l'Église ne se fait pas plus entendre sur le fait d'accepter l'immigration et d'accueillir les migrants, elle manque à son devoir (p. 91). Il s'agit d'une situation scandaleuse, que je ne peux décrire que par un mot que j'ai prononcé à Lampedusa: honte (p. 121). Je fais miennes les paroles de l'archevêque Hiéronymos de Grèce: « Celui qui voit les yeux des enfants que nous rencontrons dans les camps de réfugiés est en mesure de reconnaître immédiatement la « banqueroute » de l'humanité (p.121).

Le chrétien qui ferme sa porte aux réfugiés ou à celui qui a besoin d'aide est un hypocrite (p.126). Je rêve d'une Europe où être migrant ne soit pas un délit mais plutôt une invitation à un plus grand engagement dans la dignité de l'être humain tout entier (p. 162). Les réfugiés sont nos frères. Le chrétien n'exclut personne (p. 400) »³

« Notre premier souci sera toujours l'accueil, quelle que soit la personne qui se présente. C'est la mission que nous avons reçue de l'Évangile. Notre première attention visera toujours la dignité de la personne qui se trouve devant nous et qui nous dit: 'Nous sommes frères, sœurs'. Sur ce point, nous ne pouvons transiger en tant qu'Église. Jamais nos premières interrogations ne peuvent déboucher sur des conditions qui font peur aux autres ou qui trouvent leur source dans la peur. Il ne peut être question d'un 'mur' entre l'autre et moi, même si nous divergeons sur certains points. »⁴

2. Message du Pape François pour la journée mondiale du migrant et du réfugié 2018

3. Extraits choisis des rencontres du Pape François avec Dominique Wolton : « Politique et société » - Editions de l'Observatoire - août 2017 . Les chiffres indiquent le n° de la page.

4. Déclaration des Evêques de Belgique en 2015 « Vivre ensemble avec les réfugiés et migrants, nos frères et sœurs »

3. Un petit lexique pour bien distinguer

3.1 Qui est qui ?

Migrant: Toute personne qui quitte son pays pour un autre

Demandeur d'asile: Toute personne ayant fui son pays suite à des persécutions ou une crainte d'en subir, qui est en quête d'une protection internationale et dont la demande de statut de réfugié ou protection subsidiaire n'a pas encore de décision définitive.

Réfugié Reconnu: la Convention de Genève de 1951 relative au statut des réfugiés prévoit que le réfugié est notamment une personne qui « *craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle à la suite de tels événements, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner* »

Protection subsidiaire: Toute personne qui, d'après les instances **belges** chargées de l'asile, ne répond pas à la **définition** de réfugiés peut néanmoins avoir droit à la **protection subsidiaire** s'il existe un risque réel qu'elle subisse un préjudice grave en cas de retour dans leur pays d'origine.

Sans papier: Toute personne qui se trouve sur le territoire belge et qui n'y dispose pas ou plus d'un droit de séjour en Belgique (ex: les demandeurs d'asile déboutés, les personnes qui sont restées au-delà de la validité de leur visa...)

Un apatride est une personne qu'aucun État ne considère comme son ressortissant, par application de la législation sur la nationalité de cet État. Cette personne peut avoir un pays de résidence habituelle mais n'a pas nécessairement les mêmes droits qu'une personne qui possède la nationalité de ce pays.

3.2 Qui fait quoi ?

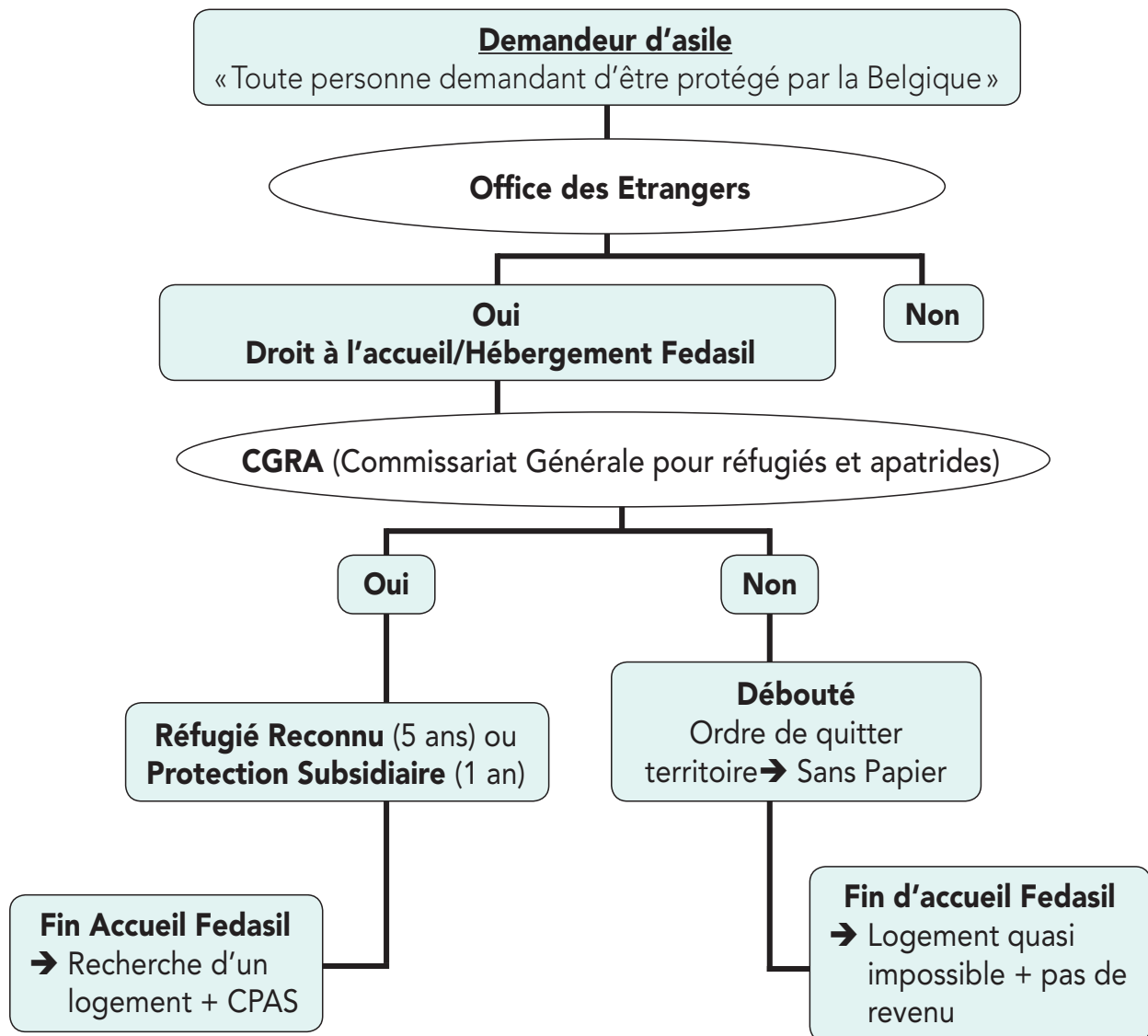
Office des étrangers (OE): est un service fédéral belge dépendant directement du ministère de l'Intérieur, chargé de la gestion de l'immigration et du registre d'attente pour les demandeurs d'asile

Commissariat Général des Réfugiés et Apatrides: s'occupe des instructions des différentes demandes d'asile introduites et de leurs suivis.

Fedasil: est une instance belge qui est responsable de l'accueil des demandeurs d'asile. L'organisation est également chargée de l'observation et de l'orientation des mineurs étrangers non accompagnés.



4. Procédure d'Asile



Explication du Schéma :

Le demandeur d'asile va introduire sa demande auprès de l'OE dans les 8 jours de son arrivée en Belgique. L'OE va enregistrer sa demande d'asile, prendre les empreintes d'asile, déterminer la langue de la procédure, interviewer brièvement le demandeur d'asile sur son parcours et déterminer si la Belgique est compétente.

Si l'OE estime que la Belgique n'est pas compétente, il peut donner un refus.

Si l'OE considère la Belgique compétente, la demande est prise en considération et le dossier va être transmis au CGRA pour examen à travers des auditions multiples. Le demandeur d'asile doit se présenter, dans les 8 jours, à la maison communale de son lieu de résidence, afin de recevoir un titre de séjour provisoire (attestation d'immatriculation), d'une validité de 3 mois, renouvelable trois fois.

Sur base des auditions, ainsi que des pièces justificatives remises par le demandeur d'asile et des informations que le CGRA a quant à la situation dans le pays d'origine concerné, le CGRA peut prendre plusieurs décisions :

- Soit le CGRA accorde le statut de réfugié ou protection subsidiaire ;
- Soit le CGRA refuse le statut. Dans ce cas, la demande d'asile est rejetée la personne est dite « déboutée » de la procédure d'asile. Elle recevra un ordre de quitter le territoire.

5. Qui aider et avec quel partenaire ?

5.1 Les réfugiés reconnus et les bénéficiaires de la Protection Subsidiaire

Sachant que les questions liées à l'accueil de personnes sans titre de séjour légal sont extrêmement délicates et complexes, et que les équipes locales sont mal outillées, tant sur le plan des ressources humaines que sur le plan de l'aide administrative et juridique, nous privilégions pour les communautés chrétiennes l'accueil de migrants réfugiés reconnus.

Des partenaires privilégiés pour les unités pastorales:

- **Caritas International:** est une Organisation Non-Gouvernementale qui vient en aide aux victimes de guerres, de catastrophes naturelles, et de la pauvreté par l'apport d'une aide matérielle et non-matérielle indispensable. En Belgique, nous soutenons les migrants en offrant une réponse humaine et individuelle à leur parcours migratoire à travers: un soutien juridique, un accompagnement psycho-social, etc.
Contact: CAP Brabantia- Antenne Caritas International (servicesocial@caritasint.be) ou infonl@caritasint.be ou infofr@caritasint.be – 02/ 229 36 11
- **Convivial:** depuis 21 ans, ce mouvement a pour objectif de favoriser l'insertion des réfugiés en Belgique dans une dynamique d'écoute et d'engagement réciproques. Il les accompagne tout au long de leurs parcours en visant en particulier leur installation (logement, ameublement, vêtement, nourriture) et leur insertion sociale et professionnelle. Convivial cherche également à sensibiliser le grand public et à favoriser la rencontre entre belges et réfugiés.
Depuis 2 ans, Convivial a soutenu une dizaine de paroisses bruxelloises dans leurs projets d'accueil et d'insertion de réfugiés.
Contact: info@convivial.be; www.convivial.be

5.2 Les personnes sans titre de séjour légal

Nous pensons que des associations professionnelles, dont la compétence n'est plus à démontrer sont plus aptes que nos initiatives bénévoles pour organiser des projets d'aide aux personnes sans titre de séjour légal.

Parmi ces associations, nous saluons le travail effectué par :

- **Jesuit Refugee Service (JRS):** Rue Maurice Liétart 31/9 - 1150 Woluwe-Saint-Pierre - 02 738 08 18 - info@jrsbelgium.org - www.jrsbelgium.org. Le JRS a pour mission d'accompagner, de servir et de défendre les droits des réfugiés et des migrants forcés. Il visite les demandeurs d'asile et les migrants détenus dans les centres fermés. Il accompagne les familles avec enfants mineurs placées dans des maisons de retour. Il développe un projet d'hospitalité 'Up together' avec des migrants déboutés qui sortent de détention et se retrouvent sans droits sur le territoire.
- **le CIRE:** rue du Vivier, 80/82 à 1050 Bruxelles. Tel: 02/ 629 77 10 - cire@cire.be - www.cire.be
- **Samenlevingsopbouw:** Henegouwenkaai 29, bus 3 - 1080 Molenbeek - 02/203.34.24 - contacts mails via www.samenlevingsopbouwbrussel.be
- **Médecins du Monde:** Rue Botanique 75, 1210 Bruxelles - 02 225 43 00 - info@medecinsdumonde.be - www.medecinsdumonde.be
- **Asbl Voyaach:** rue d'Ophem, 54 - 1000 Bruxelles - <http://meetingvzw.be/node/114> - permanences socio-juridiques. Voir aussi le projet Pigment - 02/217.68.32 - www.pigmentvzw.be

6. Comment aider ?

6.1 Créer ou rejoindre un groupe d'accueil en unité pastorale :

Pour plus d'infos sur les réalités dans votre quartier, prendre contact avec le Service Solidarité du Vicariat de Bruxelles: Marie-Françoise Boveroulle – rue de la Linière, 14 à 1060 Bruxelles.

Pour bien faire, on conseille aux équipes pastorales d'unité de mandater une équipe de personnes pour gérer l'accueil de personnes migrantes. C'est donc bien un projet de l'UP, bien plus que le projet de quelques-uns. Comme en témoigne sans cesse le Pape François, accueillir l'étranger, c'est accueillir celui qui vient, sans restriction de langue, de race ou de convictions religieuses. Les demandes d'aide, qu'elles soient financières, matérielles ou relationnelles remontent vers l'équipe et c'est en réunion d'équipe que ces demandes sont examinées, discutées et tranchées. Il est très enthousiasmant de pouvoir faire partie d'un réseau, d'être en lien, avec les autres projets d'accueil existant dans les autres unités pastorales de l'Eglise de Bruxelles, mais aussi avec le Service Solidarité qui a reçu le mandat de l'Évêque pour accompagner et soutenir ces initiatives. La problématique migratoire est complexe et les questions à débroussailler en équipe sont parfois épineuses... : n'hésitez donc pas à prendre contact avec des associations professionnelles comme Caritas international, Convivial... (cf. § précédent)

6.2 Devenir bénévole :

Devenir bénévole implique de se former. Bonne volonté et formation sont souvent les clés pour vivre un engagement épanouissant. Voici quelques offres intéressantes :

1. Demi-journée de sensibilisation "Mieux comprendre la réalité des réfugiés" organisé par www.convivial.be/parcours-pedagogique
2. Formation au bénévolat:
 - Caritas:
 - a. Formation de base en 3 volets (1 jour ou 3 soirées de 2h30):
 - Caritas et ses actions, la procédure d'asile avec son jargon et la vision de l'intégration de Caritas
 - Réflexion sur ses limites en tant que volontaire
 - Sensibilisation à la différence culturelle et au dialogue interculturel
 - b. Formations spécifiques (sur demande)
 - « Tous VIP »: *Tous volontairement impliqués en pauvreté*. Formation de deux journées donnée partout en Belgique; elle permet aux volontaires de développer une meilleure compréhension de la pauvreté, d'affiner une vision et de renforcer la qualité de relation avec les personnes en situation de pauvreté. Voir le calendrier des formations à Bruxelles en 2017 sur www.croix-rouge.be
Le Service Solidarité en partenariat avec Vivre Ensemble vous proposera cette formation « Tous VIP » en octobre 2018 au Centre pastoral de Bruxelles. Infos: anne.legarroy@entraide.be - 02/533.29.58

Où puis-je me proposer comme bénévole, comme volontaire ?

- Dans un groupe d'accueil en UP ou en direct, via le Service Solidarité solidarite@vicariat-bruxelles.be
- Caritas in Belgium: par le formulaire: <https://carrvol.appspot.com/enroll/fr> ou par email: volontaires-vrijwilligers@caritas.be
- Le Jesuit Refugee Service recherche des visiteurs amicaux en centres fermés ainsi que des accueillants et des accompagnants pour son projet d'hospitalité Up Together: www.jrsbelgium.org/-volontariat-
- Convivial: grh@convivial.be

6.3 Des associations d'aide de proximité à Bruxelles

Celles-ci travaillent quotidiennement à l'accompagnement de publics fragilisés, demandeurs d'asile, réfugiés, familles en situation de précarité.

N'hésitez pas à proposer votre soutien financier aux services sociaux proches de chez vous. Certains d'entre eux seraient aussi heureux de collaborer avec vous dans le cadre d'un bénévolat.

a) Les services sociaux professionnalisés :

- **Antennes du CAP Brabantia :**
 - Le Service Social de Caritas International
Rue de la Charité, 43 – 1210 Saint-Josse-Ten-Noode
Contact : serv.soc.dienst@caritasint.be
 - Le Service Social de Cureghem
Service de quartier- Rue Van Lint, 77 – 1070 Anderlecht
Contact : sdk.ssc@gmail.com
 - Le service Social « L'entraide de Saint-Gilles »
Rue de l'Eglise, 59 – 1060 Saint-Gilles
Contact : entraide.bernardvs@gmail.com
 - Le Service Social de Bruxelles Accueil Porte Ouverte (BAPO)
Rue de Tabora, 6 – 1000 Bruxelles
Contact : as@bapobood.be
- **Service Social 'La Porte Verte' :** Boulevard du Jubilé, 124 à 1080 Bruxelles
www.porteverte-snijboontje.be/
- **Service social de Bruxelles Sud Est :** Rue de la cuve, 1 à 1050 Bruxelles
www.saintecroix.eu/services/centre-de-service-social-de-bruxelles-sud-est/
- **Service social des Quartiers 1030 :** Rue de la Poste, 156 à 1030 Bruxelles
www.guidesocial.be/ssq-wmw/?page=2
- **Espace Téléservice :** rue de l'Abattoir, 1000 Bruxelles. Tél. : 02/548 98 00
<http://espacesocial.be/site/index.php/fr/>

b) Rejoignez d'autres bénévoles dans les services d'entraide dans les unités pastorales : consultez leur site web : www.catho-bruxelles.be/page-daccueil/unites-pastorales/

c) Les Amis d'Accompagner, pour l'accompagnement aux démarches
www.accompagner.be/accueil/

d) La Fédération des Services Sociaux : www.fdss.be

6.4 Faire un don en nature :

Prenez contact avec les services concernés et voyez avec eux si votre offre les intéresse

- Les Petits Riens: Rue Américaine 101 – 1050 Bruxelles - 02 537 30 26
- La Poudrière: rue de la Poudrière, 52 – 64 à 1000 Bruxelles - 02 523 80 45 - bruxelles@lapoudriere.be
- Convivial: www.convivial.be/je-donne/
- Le service Social « L'entraide de Saint-Gilles » (Œuvre Paroissiale)
Rue de l'Eglise, 59 1060 Saint-Gilles- Tél: 02/541.81.10
Contact : entraide.bernardvs@gmail.com

Il est indispensable de prendre contact pour connaître les conditions exactes de l'offre de chaque association.

6.5 Proposer un logement à des conditions solidaires :

- Prendre contact avec votre unité pastorale. Diverses formules de 'location solidaire' peuvent être envisagées.
- Prendre contact avec le Service Solidarité du Vicariat de Bruxelles
- Prendre contact avec Caritas International: Marie CARLETTA (m.carletta@caritasint.be)
- Prendre contact avec Convivial: logement@convivial.be; camille.dumont@convivial.be
Le feuillet de Convivial "Devenez des propriétaires malins..." peut être consulté via leur site web www.convivial.be (cliquer sur 'logement' dans 'Service social')

Point de contact 'logement solidaire' au sein de l'Eglise de Bruxelles :
Service Solidarité: solidarite@vicariat-bruxelles.be

7. Infos pratiques et liens utiles

Pour toute info complémentaire :

- Service Solidarité du Vicariat de Bruxelles
Rue de la Linière, 14 à 1060 Bruxelles
Tel : 02/ 533 29 60
solidarite@vicariat-bruxelles.be
www.catho-bruxelles.be/solidarite
- Aide à la mise sur pied de projets d'accueil de réfugiés reconnus dans les unités pastorales :
Marc Bronne: marc.bronne@gmail.com - 0478/65.21.93

Liens utiles :

Unités pastorales du Vicariat de Bruxelles: www.catho-bruxelles.be

www.convivial.be

www.caritasinternational.be

CAP (Centres d'entraide aux personnes) Brabantia: www.capbrabantiacaw.be ou www.brabantia.brussels

Fédération des services sociaux: www.fdss.be (Colis alimentaires et services de proximité)





Service Solidarité du Vicariat de Bruxelles

Centre pastoral 14, rue de la Linière - 1060 Bruxelles - 02/533.29.60

www.catho-bruxelles.be/solidarite